

AMNESTY INTERNATIONALÉFAI
Index AI : ASA 11/03/95

DOCUMENT EXTERNE
Londres, mai 1995

EMBARGO
18 mai 1995

AFGHANISTAN
La situation des femmes en Afghanistan. Un désastre humanitaire

Sommaire

Introduction

1. Le contexte politique

2. Les victimes civiles du conflit armé

3. Les homicides perpétrés par les groupes politiques armés

4. Le viol et les autres formes de torture

Le suicide pour échapper au viol

5. Les enlèvements et les sévices sexuels imputables aux groupes politiques armés

6. Les persécutions subies par les organisations féminines

L'Association révolutionnaire des femmes d'Afghanistan (RAWA)

Le Conseil des femmes afghanes

7. Les réfugiés et les personnes déplacées

8. Les traumatismes résultant des brutalités

9. Les droits des femmes sont violés en toute impunité

Conclusions et recommandations

Une femme et un enfant dans une rue de Kaboul à la fin de 1994. @ Seamus Murphy

Une rue dévastée à Kaboul, fin 1994. @ Seamus Murphy

Introduction

Des centaines de milliers de femmes et d'enfants afghans ont vu leur existence brisée depuis trois ans en raison du désastre humanitaire que connaît l'Afghanistan. Des milliers de personnes ont été tuées – et des milliers d'autres blessées – par des tirs d'artillerie qui semblaient viser délibérément des zones d'habitation ; ces attaques étaient imputables aux différentes factions politiques qui s'affrontent depuis avril 1992 pour le contrôle du territoire.

Des membres de groupes armés, pénétrant dans les maisons, ont massacré des femmes sans défense ou les ont sauvagement battues et violées. De très nombreuses jeunes femmes ont été enlevées et violées, quand elles n'étaient pas prises pour épouse par des chefs militaires voire vendues à des fins de prostitution. D'autres se sont suicidées pour échapper à un tel sort. De nombreuses femmes auraient "disparu", et plusieurs ont été lapidées. Des centaines de milliers de femmes et d'enfants terrorisés ont fui leur domicile : ils ont été victimes de nouvelles exactions au cours de leur fuite ou dans les camps de réfugiés. Bon nombre d'entre eux demeurent traumatisés par les atrocités qu'ils ont subies ou dont ils ont été témoins.

Ces violations flagrantes des droits de femmes ne participant pas au conflit ont été extrêmement nombreuses et commises en toute impunité. La Constitution est suspendue, les lois ont perdu toute signification. Les structures judiciaires sont détruites et les autorités centrales n'ont pratiquement plus aucun pouvoir. Il est donc peu probable que les auteurs d'exactions soient traduits en justice. Ceux-ci appartiennent aux principaux groupes de moudjahidin ou sont des chefs de guerre – mais aussi bien, il peut s'agir de n'importe quel individu ayant réussi à se rendre maître d'une petite portion de territoire. Lorsque le contrôle d'une zone passe d'un groupe à l'autre à l'issue de combats acharnés, il peut arriver que les vainqueurs se livrent à de violentes représailles sur l'ensemble de la population. Assassinats, viols de femmes et pillage sont alors souvent la façon dont ils célèbrent leur victoire.

Outre ces atrocités, les groupes de moudjahidin empêchent les femmes d'exercer certains de leurs droits fondamentaux, notamment le droit à la liberté d'association et d'expression et le droit au travail, au motif que ces activités sont contraires aux injonctions de l'islam concernant les femmes. Des moudjahidin auraient ainsi interdit à des femmes de travailler à l'extérieur de leurs maisons ou de suivre des cours relatifs à l'information sanitaire et à la planification familiale dispensés par des organisations non gouvernementales. Les femmes instruites, notamment celles travaillant dans les domaines de l'éducation et des services sociaux, sont régulièrement menacées par des groupes de moudjahidin.

La Cour suprême de l'État islamique d'Afghanistan aurait promulgué en 1994 une "Ordonnance relative au voile", qui fait obligation aux femmes de porter un voile leur couvrant tout le corps. Ce texte interdit en outre aux femmes de sortir de leur maison ou d'être regardées, « non parce qu'elles sont femmes mais par crainte de la sédition ».

Le présent rapport concerne la période comprise entre avril 1992, date à laquelle les groupes de moudjahidin ont pris le pouvoir à Kaboul (la capitale), et février 1995. Tous les cas exposés reposent sur des entretiens approfondis que les représentants d'Amnesty International ont eus avec des réfugiés afghans récemment arrivés au Pakistan ou dans d'autres pays. L'Organisation appelle les autorités de transition et les dirigeants de tous les groupes politiques armés à prendre immédiatement des mesures pour empêcher leurs membres de se livrer à des atteintes aux droits de l'homme et pour garantir le respect des droits fondamentaux des femmes. Elle exhorte en outre la communauté internationale à intervenir sans délai pour contribuer à mettre un terme à la désastreuse situation des droits de l'homme que continue de connaître l'Afghanistan.

1. Le contexte politique

Après des années de guerre civile, le gouvernement du président Najibullah, soutenu par l'Union soviétique, a été renversé en avril 1992 par les moudjahidin alliés à des généraux de l'armée. Les groupes de moudjahidin se sont ensuite affrontés pour s'assurer le contrôle de Kaboul et des autres villes principales. Aucun d'entre eux n'est toutefois parvenu à mettre en place une véritable autorité centrale, et l'anarchie s'est répandue dans tout le pays.

Cela constitue la toile de fond sur laquelle des violations de plus en plus massives ont été perpétrées contre la population civile, les chefs de guerre cherchant à étendre leur pouvoir par ambition personnelle, ou bien au profit de leur parti ou de leur clan. C'est Kaboul qui a le plus pâti de cette situation, la capitale étant devenue le champ de bataille de groupes politiques rivaux luttant avec acharnement pour le contrôle des différentes administrations et des quartiers résidentiels.

Les alliances et les inimitiés entre factions reposent sur des rapports de loyauté de personne à personne, sur l'identité ethnique ou sur des convictions politiques ; certaines, purement tactiques, ne durent pas. Il arrive souvent que, lorsque un clan ou une localité est affilié à un groupe politique, tous les membres de ce clan et tous les habitants de cette localité soient considérés comme ennemis par un groupe rival, lequel s'en prendra alors à ces personnes même si elles ne participent pas aux combats.

Jusqu'au début de 1995, il existait deux alliances politiques principales qui s'affrontaient pour s'assurer le contrôle du territoire et exercer l'autorité politique. La première était la Shura-e Nazar (Conseil de supervision), dirigée par Ahmed Shah Masoud et rassemblant tous les commandants affiliés au Jamiat-e Islami (Société de l'islam), dont Ismaël Khan, le gouverneur influent de la province de Herat, ainsi qu'un certain nombre de petits partis. La seconde, le Conseil suprême de coordination, regroupait les forces du général Abdul Rashid Dostom basées dans le nord du pays et le Hezb-e Islami (Parti de l'islam) dirigé par Gulbuddin Hekmatyar et implanté dans le Sud ; le Hezb-e Wahdat (Parti de l'Unité), mouvement chiite, en faisait également partie. Rappelons qu'entre avril 1992 et mai 1993, les forces de la Shura-e Nazar alliées à celles du général Dostom et au Hezb-e Wahdat ont combattu une autre coalition dirigée par le Hezb-e Islami.

Bien qu'il n'existe aucune autorité centrale véritable depuis avril 1992, les dirigeants des principales factions en guerre ont occupé des fonctions importantes au sein d'un gouvernement divisé et, pour l'essentiel, inefficace. Gulbuddin Hekmatyar, dirigeant du Hezb-e Islami, a été Premier ministre jusqu'à la fin de 1994, et Burhanuddin Rabbani, qui se trouve à la tête du Jamiat-e Islami, est toujours président de l'État islamique d'Afghanistan. Pendant presque toute l'année 1994, une coalition conduite par le Jamiat-e Islami et réunissant plusieurs groupes de moudjahidin a occupé la plus grande partie de la capitale, tandis qu'une alliance d'opposition emmenée par le Hezb-e Islami tenait certains autres quartiers. Le reste du pays était contrôlé par des commandants autonomes alliés à l'une ou l'autre des coalitions rivales ; certains d'entre eux ont mis sur pied des structures quasi-gouvernementales.

En février 1995, une force politique puissante et populaire connue sous le nom de taliban (étudiants en théologie) avait conquis neuf des 30 provinces de l'Afghanistan, soit le nombre de loin le plus important de provinces contrôlées par un seul parti. Les taliban semblent être des musulmans orthodoxes animés par l'intention d'instaurer un système de gouvernement de stricte obédience islamique. Certains observateurs pensent qu'ils sont peut-être aidés par le Pakistan et par l'Arabie saoudite. Leur succès le plus important a été la prise, en février 1995, du quartier général du Hezb-e Islami à Charasyab, au sud de Kaboul.

Les efforts déployés récemment par Mahmoud Mestiri, responsable de la mission des Nations unies en Afghanistan, pour mettre en place un gouvernement intérimaire s'appuyant sur une base très large, en vue d'un transfert du pouvoir en février 1995, n'ont pas abouti : les différentes factions en lutte ne sont pas parvenues à se mettre d'accord sur un plan de paix. Mahmoud Mestiri a proposé la date du 21 mars 1995 pour l'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement de transition à Kaboul. Au moment de la rédaction du présent rapport, Amnesty International ne disposait d'aucune information concernant la composition ou le programme du gouvernement de transition qui devait succéder à celui du président Rabbani. L'Afghanistan est toujours en proie à une guerre civile dévastatrice qui a coûté la vie à quelque 25 000 personnes depuis avril 1992. Différents groupes politiques armés se disputent toujours le contrôle de la capitale, et rien ne semble indiquer que les violences pourraient cesser un jour prochain.

2. Les victimes civiles du conflit armé

Des milliers de femmes sans défense ont été tuées par des tirs d'artillerie inopinés qui prenaient

délibérément leurs maisons pour cibles. La plupart de ces femmes ont trouvé la mort à Kaboul. Certaines ont été déshabillées ou blessées par des roquettes ou des balles alors qu'elles marchaient dans la rue ou attendaient l'autobus, d'autres ont été frappées alors qu'elles travaillaient chez elles ou avaient trouvé refuge dans de grands immeubles. Nombre d'entre elles ont été tuées ou blessées lors d'attaques dirigées contre des mosquées, des écoles et des hôpitaux. Des attaques similaires ont été lancées contre des zones d'habitation dans d'autres régions du pays.

Bien que la plupart des femmes afghanes ne participent pas activement aux combats, leurs maisons et leurs quartiers sont constamment bombardés. Une femme ayant quitté Kaboul en octobre 1994 a déclaré qu'elle avait été témoin de bombardements quelques mois auparavant sur le quartier de Qala Fathullah ; l'explosion d'une bombe avait alors tué plus de 70 personnes assistant à un mariage. Cette femme avait notamment vu le frère et la sœur du marié creuser le sol pour dégager les corps. Aucun affrontement n'avait eu lieu depuis plusieurs jours dans cette rue, où ne se trouvait par ailleurs aucune base militaire.

Les groupes de moudjahidin justifient de telles attaques en arguant que la zone visée est aux mains d'une faction rivale. De nombreuses attaques lancées contre des zones d'habitation semblent toutefois avoir eu pour objet de tuer délibérément des civils sans défense – lesquels ne sont pratiquement jamais avertis que leurs maisons vont être prises pour cibles.

Certains groupes de moudjahidin auraient célébré des victoires militaires dans des zones d'habitation sans se préoccuper que des maisons soient détruites, que des civils soient tués ou blessés. Une enseignante du quartier de Pul-e Charkhi, exilée au Pakistan et revenue à Kaboul après que les moudjahidin eurent pris le pouvoir en avril 1992, a déclaré aux représentants d'Amnesty International que des hommes armés avaient tiré des roquettes au-dessus de zones d'habitation alors qu'ils fêtaient une victoire.

« Nous sommes rentrés à Kaboul, pensant que la situation s'était améliorée. Mais celle-ci était en fait pire que ce que nous avons connu sous les communistes. Un exemple : Hekmatyar est venu un soir rendre visite à ses troupes dans le quartier de Pul-e Charkhi. Ses hommes manifestaient un grand enthousiasme et n'arrêtaient pas de tirer en l'air. Soudain, deux roquettes sont entrées en collision à mi-hauteur avant de retomber sur le domicile de notre voisin. La maison a été détruite, et son propriétaire blessé. Nous avons alors décidé de partir car nous n'étions plus en sécurité ».

3. Les homicides perpétrés par les groupes politiques armés

Fin 1993 : une jeune Afghane chassée de sa maison de Kaboul transporte les quelques objets qu'elle a pu sauver. Des groupes de moudjahidin se sont emparés de nombreuses maisons appartenant à des civils. Ils ont tué les hommes et violé les femmes, avant de se livrer au pillage.

Des centaines de milliers de femmes et d'enfants afghans ont fui leurs maisons depuis avril 1992, date à laquelle les groupes de moudjahidin ont pris le pouvoir à Kaboul. Cette photographie montre une famille qui vient d'arriver dans un camp de réfugiés près de Djalalabad. Ces personnes ont quitté l'Afghanistan au début de 1994, après que leur maison à Kaboul eut été détruite lors d'un bombardement.

Certaines femmes liées à des hommes recherchés par des groupes de moudjahidin, ou qui ne s'étaient pas laissées enlever ou violer, ont été tuées de façon délibérée et arbitraire, parfois en présence de leurs proches. D'autres ont été menacées de mort par des membres des factions en guerre.

Les membres d'une famille ayant quitté l'Afghanistan à la mi-94 ont raconté aux délégués de l'Organisation qu'au mois de mars de la même année, des combattants appartenant aux forces du général Dostom avaient fait irruption dans leur maison située dans le quartier d'Old Microrayan à Kaboul et tué leur fille. Ils ont déclaré :

« Ils étaient une douzaine, tous armés de Kalashnikov et le visage dissimulé. Ils nous ont demandé de leur donner notre fille, nous avons refusé. Ils ne l'ont pas accepté et nous ont demandé de faire venir notre fille pour qu'ils lui parlent. Nous l'avons appelée et elle leur a dit qu'elle ne voulait pas partir avec eux. L'un d'entre eux a alors levé sa Kalashnikov et a abattu notre fille sous nos yeux. Elle n'avait que vingt ans, et elle était sur le point de terminer ses études au lycée. Nous l'avons enterrée. Huit membres de notre famille ont survécu ».

Un couple âgé a raconté comment leur fille de dix-neuf ans avait été tuée en leur présence en mars 1994 parce qu'elle refusait de suivre des hommes armés. Ceux-ci ont ensuite pillé la maison et contraint la famille à partir.

Une enseignante originaire de Kaboul, qui a quitté l'Afghanistan à la mi-92, a décrit la façon dont son quartier était devenu un champ de bataille où s'affrontaient trois factions rivales : les forces du général Dostom tenaient le quartier de Chel Sotoun, les hommes de la Shura-e Nazar occupaient la rue principale et ceux du Hezb-e Islami le flanc de la montagne. Cette femme a raconté comment elle avait failli être tuée par les gardes armés du commandant d'un groupe de moudjahidin :

« De violents combats ont éclaté, et nous sommes tous partis en courant dans les rues de Kaboul. À un moment donné, j'ai aperçu un vieillard qui nous a dit de ne pas emprunter telle ruelle parce que les hommes de Dostom s'y trouvaient. D'après lui, les gardes allaient nous prendre nos enfants. Il nous a indiqué une autre rue, que nous avons prise. Tout le monde fuyait ; j'avais un bébé dans les bras et étais accompagnée de cinq filles et de deux garçons, âgés de dix-huit mois à dix-huit ans. Ma belle-mère, qui est une personne âgée, a dû courir comme nous. Les gens s'éloignaient aussi vite qu'ils le pouvaient. Je me suis soudain rendue compte que mon mari n'était plus là. J'ai pleuré, j'ai hurlé en appelant son nom. Un garde de l'un des postes de contrôle s'est approché et m'a enjoint de me taire ; je lui ai répondu que je ne savais pas où était mon mari. Il s'est tourné vers son commandant qui se tenait devant une fenêtre, dans une maison voisine. J'ai entendu le commandant donner l'ordre au garde de nous tuer. J'ai pleuré et supplié le garde qu'il nous épargne, puis je lui ai donné de l'argent et il nous a laissés partir. Nous sommes arrivés dans le quartier de Wasel Abad, et deux roquettes ont été tirées dans notre direction alors que nous continuions de fuir. Impossible de savoir qui les avait tirées : ce pouvait être aussi bien les forces de Dostom que celles de la Shura-e Nazar, ou celles d'Hekmatyar. Nous avons réussi à trouver un véhicule pour sortir de Kaboul ».

Une autre femme qui s'était réfugiée au Pakistan a déclaré aux représentants d'Amnesty International :

« Le quartier de Bibi Mahroo à Kaboul a connu de terribles combats à partir du début de 1994. Ma belle-sœur avait deux filles très jeunes, et nous étions inquiètes de ce qui pouvait leur arriver. Un jour, nous avons constaté qu'elles ne revenaient pas du magasin où elles s'étaient rendues, au coin de la rue. Nous les avons cherchées partout, en vain ; nous avons fini par découvrir leur corps dans un bâtiment en ruines. Elles avaient été frappées à la tête et avaient le visage enflé. Nous avons ramené les corps à la maison et les avons enterrés. Les combats redoublant, nous avons dû quitter notre domicile pour nous réfugier dans le sous-sol de l'hôpital dit "des 400 lits". Nous ne laissons pas un seul instant seules nos autres filles. Quand les combats ont diminué d'intensité, nous avons quitté Kaboul ».

Plusieurs familles de réfugiés ont fait le récit suivant : un soir vers 22 heures, au début de l'année 1994, une femme sur le point d'accoucher était en route vers un hôpital de Kaboul, où son mari la conduisait. Le couvre-feu était en vigueur, et la circulation des voitures interdite. Des gardes armés auraient arrêté la voiture à un poste de contrôle, puis renvoyé le mari chez lui en déclarant qu'ils allaient conduire eux-mêmes la femme à l'hôpital. Lorsque cet homme s'est présenté le lendemain à l'hôpital, il a appris que sa femme ne s'y trouvait pas ; il est alors allé demander aux gardes où elle était. Ceux-ci lui auraient montré les corps de la femme et du nouveau-né en lui disant qu'ils n'avaient vu auparavant que des accouchements enregistrés sur vidéocassettes, et qu'ils avaient voulu voir comment dans la réalité naissaient les bébés.

Des réfugiés qui avaient fui la province de Farah ont relaté aux délégués d'Amnesty International l'histoire de l'épouse de Zaman Shoughi, un chanteur célèbre tué au début de 1994. Des voisins du

couple ont affirmé :

« Un de nos amis a entendu dire que Zaman Shoughi avait été tué par des combattants armés du Hezb-e Wahdat qui, devant sa maison, avaient tiré une roquette dans sa direction. Ils ont ensuite arrêté sa femme qui était sortie pour voir ce qui se passait et lui ont réclamé de l'argent. On est sans nouvelles d'elle depuis lors ».

De nombreuses femmes ont raconté comment, alors que la ville était en état de siège au début de 1994, les membres des factions en guerre à Kaboul tuaient les civils qui tentaient d'aller chercher de l'eau ou d'acheter de la nourriture :

« L'eau avait été coupée pendant la guerre, et il fallait aller en chercher dans la rue aux quelques robinets qui fonctionnaient. Nous avons peur de sortir. J'ai vu par exemple un enfant de douze ans qui était allé chercher de l'eau, et qui a été atteint par une balle tandis qu'il remplissait son seau. Un tireur isolé avait décidé de le tuer ; il n'a tiré qu'une seule fois. La mère s'est précipitée pour ramasser le corps, mais une seconde balle a été tirée et elle a été tuée sur le coup. Les corps sont restés sur place car personne n'osait aller les chercher. Quelques jours plus tard, nous avons vu des chiens errants qui s'attaquaient aux cadavres ».

Les membres d'une autre famille ont raconté comment une femme qui avait tenté de rapporter de la nourriture pour sa famille avait été menacée de mort. Elle s'était rendue de Kaboul à Djalalabad pour acheter de la farine afin de nourrir sa famille, qui vivait dans le dénuement à Kaboul :

« Cette femme est maintenant à Peshawar. Elle nous a dit qu'elle s'était fait arrêter entre Djalalabad et Kaboul, et que les gardes armés de Gulbuddin Hekmatyar lui avaient dérobé un sac de farine qu'elle avait acheté avec toutes les économies de la famille. Ils lui ont dit que si elle se faisait prendre à nouveau rentrant à Kaboul avec de la farine, ils la tueraient ».

4. Le viol et les autres formes de torture

Le viol des femmes par les combattants des différentes factions en guerre semble approuvé par les chefs militaires, qui y verraient un moyen d'intimider les populations vaincues et de récompenser les soldats.

En mars 1994, une adolescente de quinze ans a été violée à plusieurs reprises dans sa maison du quartier de Chel Sotoun à Kaboul, après que des hommes armés y eurent pénétré et eurent tué son père, car celui-ci l'autorisait à aller à l'école. Elle a déclaré :

« Ils ont tué mon père sous mes yeux. Mon père était commerçant. Il était neuf heures du soir. Ils sont venus chez nous et lui ont dit qu'ils avaient reçu l'ordre de le tuer parce qu'il m'autorisait à aller à l'école. Les moudjahidin m'avaient déjà empêchée d'aller à l'école mais cela ne leur suffisait pas, ils sont venus tuer mon père. Je ne peux pas raconter ce qu'ils m'ont fait après avoir tué mon père [...] ».

Une jeune femme qui a quitté son domicile de Microrayan 3 à Kaboul pour se réfugier à Peshawar (Pakistan), après les combats acharnés de janvier 1994, a rapporté aux représentants d'Amnesty International des cas de viols dont son père lui avait parlé :

« Un jour, alors que mon père passait devant un pâté de maisons, il a entendu des cris de femmes provenant d'un immeuble qui venait d'être pris par les forces du général Dostom. Des gens lui ont dit que les hommes de Dostom avaient pris possession de l'immeuble, et qu'ils pillaient les appartements et violaient les femmes ».

Une enseignante qui a quitté Kaboul pour le Pakistan a raconté comment ses parents craignaient qu'elle-même et les autres femmes de sa famille ne soient violées par des membres des factions en guerre :

« J'avais peur d'être déshonorée par les gardes armés, c'est pourquoi nous avons quitté Kaboul. Ma voisine était une femme d'âge mûr, qui avait deux jeunes fils. Elle se trouvait dans un magasin tout proche quand les hommes de Dostom sont arrivés. Ces derniers ont emmené le commerçant, puis ils ont enfermé cette femme dans le magasin pendant une heure et demie environ, avant de la laisser partir. Elle est alors venue nous dire de partir le plus vite possible, en déclarant qu'elle avait été déshonorée par les gardes. Nous avons compris qu'il nous fallait partir ».

Des hommes armés prennent pour cibles les femmes appartenant aux minorités ethniques qu'ils considèrent comme leur étant hostiles. Le témoignage suivant émane d'une femme de quarante ans qui vivait dans le quartier de Deh Dana, à Kaboul, et qui est arrivée à Peshawar à la fin de 1993 :

« D'abord, les forces du Hezb-e Islami ont commencé à tirer des roquettes en direction de notre quartier à partir de la montagne de Chel Sotoun. Puis les hommes du général Dostom sont entrés dans la ville ; on les appelle Gelim Jam (ceux qui emportent les tapis). Ils ne cherchaient que les Pashtounes, et ne tuaient pas les non-Pashtounes. Nous n'étions pas pashtounes, nous avons donc au moins eu la vie sauve [...]. »

« Le lendemain, des hommes armés du Hezb-e Islami sont arrivés. Ils ont commis toutes sortes d'atrocités. Un certain nombre de jeunes filles habitant notre rue ont été violées. Ils ont également emmené une jeune femme dont le corps a été retrouvé en ville quelques jours plus tard ». Cette femme et ses proches ont passé cinq jours à Khairkhana. Elle est ensuite rentrée chez elle, et a constaté que sa maison avait été pillée et transformée en poste de contrôle pour les gardes armés. La famille a quitté Kaboul pour le Pakistan. Quelques mois plus tard, cette femme est repartie pour Kaboul :

« J'y suis allée avec mon beau-père. Les gardes armés occupaient toujours la maison. Ils m'ont arrêtée devant chez moi et m'ont emmenée à l'intérieur pour m'interroger. Ils m'ont frappée dans ma propre maison en disant que j'étais venue les espionner. Ils m'ont frappée violemment à l'épaule à coups de crosse de fusil, c'était très douloureux. Puis ils nous ont dit de partir et de ne jamais revenir ».

Le suicide pour échapper au viol

Plusieurs femmes afghanes se seraient suicidées pour échapper au viol. Dans un cas au moins, un père, apercevant des moudjahidin qui venaient chercher sa fille, a tué celle-ci avant qu'ils ne puissent l'emmener.

De nombreuses familles ont raconté aux représentants d'Amnesty International l'histoire de Nahid, qui s'est suicidée pour ne pas être violée :

« Nahid, une lycéenne de seize ans, vivait avec sa famille à Microrayan. Vers la mi-92, des moudjahidin armés ont fait irruption chez elle pour l'emmener. Le père et les autres membres de la famille ont résisté. Nahid est alors montée au cinquième étage de l'immeuble et s'est jetée du balcon ; elle est morte sur le coup.

« Son père a étendu le corps sur un lit. Il voulait aller dans les rues en portant le cadavre de sa fille pour montrer aux gens ce qui était arrivé, mais les moudjahidin l'en ont empêché ».

Nafisa, vingt-cinq ans, aurait tenté de se suicider quand des hommes armés sont venus la chercher. Une famille de voisins, réfugiée depuis lors au Pakistan, a raconté que ces hommes, appartenant à la Shura-e Nazar, s'étaient présentés au domicile de la jeune femme en juin 1993 :

« Nafisa s'est précipitée au dernier étage de l'immeuble et a sauté du balcon. Les voisins sont sortis dans la rue et les hommes armés sont partis. Ceci s'est passé dans le quartier de Khairkhana, à Kaboul. La jeune femme, qui s'est brisé les deux jambes et le dos, est restée très longtemps à l'hôpital. Nous ne savons pas où elle se trouve actuellement ».

5. Les enlèvements et les sévices sexuels imputables aux groupes politiques armés

Des groupes de moudjahidin et des commandants auraient enlevé de nombreuses femmes pour les violer ou les vendre aux fins de prostitution. Des adolescentes ont subi le même sort. Dans la plupart des cas, les victimes ont été choisies en raison de leur appartenance à une communauté religieuse ou à un groupe ethnique différents de ceux de leurs ravisseurs.

Une femme a déclaré aux représentants d'Amnesty International que sa nièce, âgée de treize ans, avait été enlevée à la fin de 1993 par les hommes armés d'un commandant du Hezb-e Islami :

« Ils ont dit que leur commandant la voulait et ils l'ont emmenée. Elle résistait en hurlant, mais ils l'ont entraînée de force. Nous avons peur d'être tous tués si nous tentions de nous y opposer.

Quelques mois plus tard, le commandant a été tué au combat et la jeune fille a pu revenir chez son père. L'enlèvement de très jeunes filles est devenu courant ces dernières années. Ils tuent celles qui refusent de les suivre ».

Une famille qui avait vécu cinq ans en Iran et était rentrée chez elle, dans la province de Farah, après la prise du pouvoir par les moudjahidin en avril 1992, a raconté aux délégués de l'Organisation que les partisans d'un commandant du Jamiat-e Islami étaient venus début 1994 pour s'emparer de leur fille, qu'ils destinaient au commandant :

« Nous étions agriculteurs, et nous étions 10 dans la famille. Un commandant du Jamiat-e Islami qui avait trois épouses est venu chez nous avec ses hommes armés, car il voulait épouser ma sœur âgée de quinze ans. Mon frère n'était pas d'accord, et il lui a dit qu'un homme à la barbe blanche comme lui ne devait pas demander en mariage une fille aussi jeune. Les hommes du commandant l'ont alors battu. L'un d'entre eux a pointé sa kalachnikov vers le bras de mon frère et il a tiré. Mon frère avait la chemise pleine de sang. Nous avons été contraints de leur donner ma sœur ».

Une autre famille ayant vécu dans le quartier de Darulaman à Kaboul, avant de gagner le Pakistan en mai 1994, a affirmé que les civils sans défense essayaient de rester le plus possible ensemble de façon à dissuader les hommes armés de les attaquer. Malgré cela, ces derniers ne se privaient pas de faire irruption chez les gens. Voici le cas d'une jeune femme qu'ils ont enlevée :

« Une nuit, nos maisons ont été encerclées par des moudjahidin armés, il y a de cela environ sept mois [mai 1994]. Ils étaient une vingtaine, et ils nous ont dit qu'ils cherchaient des jeunes femmes pour les emmener. Nos hommes ont protesté. Les gardes armés ont alors tué mon mari, ainsi que trois autres hommes de la maison, puis ils ont attaché ensemble les mains des deux vieillards présents. Ensuite, ils ont emmené l'une des deux jeunes femmes qui vivaient dans notre maison. Le lendemain matin, nous avons enterré nos morts ».

En mai 1994, une femme enceinte aurait été arrêtée dans le quartier de Darulaman, à Kaboul, par des combattants du Hezb-e Wahdat. Sa famille n'est pas parvenue à la retrouver :

« C'était une de mes parentes. Elle a été arrêtée alors qu'elle rentrait chez elle. Nous l'avons cherchée partout, en vain. Les moudjahidin ont rendu la vie très difficile pour les femmes, qu'ils enlèvent, battent et déshonorent ».

Farida, lycéenne, aurait été enlevée en janvier 1993 par des hommes armés appartenant au Hezb-e Islami dans le quartier dit des "habitations à bon marché" de Kaboul. Un témoin a fait le récit suivant :

« Un commandant du Hezb-e Islami qui l'avait aperçue a décidé qu'elle serait à lui. Il est allé voir le père et lui a demandé de donner sa fille. La famille a refusé. Le commandant est alors revenu le soir même avec des hommes armés, et il a emmené la jeune fille. La famille n'ayant pas opposé de résistance, personne n'a été tué. Personne ne sait pas ce qu'il est advenu de cette jeune fille ».

Une femme qui s'était réfugiée au Pakistan est retournée à Kaboul en octobre 1993 pour reprendre contact avec sa sœur, qui vivait dans le quartier de Karte Sekhi. Elle a été arrêtée par des hommes armés et accusée d'espionnage au profit d'une faction rivale. Ces hommes l'ont sauvagement battue, en même temps que l'une de ses parentes. Cette femme a déclaré :

« À Djalalabad, nous avons appris que mon neveu avait été arrêté par le Hezb-e Islami, et nous étions inquiets. Je me suis donc rendue [à Kaboul] avec ma belle-sœur. Quand nous sommes arrivées, on nous a dit que ma sœur était partie pour Ghazni. Sur le chemin du retour, des hommes armés nous ont arrêtées et emmenées dans une maison qui leur servait de quartier général. Ils affirmaient que nous étions des espionnes.

« Ils nous ont montré un certain nombre de récipients qui se trouvaient là, et ils ont ouvert l'un d'eux : j'ai alors vu des yeux collés sur les parois du récipient. Ils nous ont déclaré que c'étaient les yeux de ceux qui luttait contre eux. Je ne sais pas combien il y en avait, peut-être 50 ou 60. Ils ont ajouté qu'ils nous arracheraient les yeux si nous ne disions pas qui nous avait envoyées. J'ai juré que je n'étais pas une espionne, mais ils m'ont frappée à l'épaule et sur les jambes avec la crosse de

leurs fusils. Ils ont aussi frappé ma belle-sœur. Nous les avons suppliés de ne pas nous battre, et nous leur avons dit que nous n'appartenions à aucun parti ».

Les deux femmes ont finalement été relâchées après avoir été interrogées pendant six heures, mais on leur a dit qu'il leur faudrait sortir du quartier en passant par les collines de Salam :

« Nous n'avions pas le choix. J'avais mal à la jambe, mais il nous fallait partir. Il y avait un poste de contrôle en haut de la colline. Un homme très corpulent est venu vers nous et nous a dit qu'il avait été prévenu par radio de notre arrivée. Il nous a retenues pendant une heure et demie environ en nous demandant pourquoi nous étions allées dans ce quartier de Kaboul. Nous avions très soif, mais ils ne nous ont pas donné d'eau. Eux aussi nous ont frappées. Nous ne pouvions nous arrêter de pleurer.

« Soudain, un avion est passé et ils ont couru se mettre à l'abri. Nous en avons profité pour nous enfuir en nous cachant derrière les rochers afin de ne pas être repérées. Une fois arrivées à Khaikhana, je me suis assise un moment, mais je n'ai plus pu repartir car ma jambe avait commencé à gonfler. Personne ne nous a prises en stop : les voitures ne s'arrêtent pas pour les femmes ».

Les membres d'une famille qui vivait à Kalala Poshta, non loin du quartier de Shahr-e Nau à Kaboul, ont déclaré aux représentants d'Amnesty International qu'ils avaient quitté leur maison en 1993, le quartier étant devenu un champ de bataille entre les forces de la Shura-e Nazar, alliées à l'époque à celles du général Dostom, et les combattants du Hezb-e Islami. Ils ont appris quelques jours après leur départ que les combattants avaient emmené plusieurs dizaines de femmes pashtounes du quartier. Cette zone aurait été ensuite reprise par une faction rivale et les femmes retrouvées, nues, dans une maison. Certaines d'entre elles auraient demandé aux combattants de les tuer car elles avaient été déshonorées, mais ceux-ci leur auraient dit de partir.

De nombreuses femmes auraient été emmenées de force en échange d'argent remis à leur famille. Certaines ont été contraintes au mariage. Des commandants de groupes de moudjahidin ont ainsi épousé plusieurs jeunes femmes dans la même nuit. D'autres ont été vendues comme prostituées. Des dirigeants de partis et des commandants influents auraient obligé des familles à vendre leurs jeunes enfants, garçons ou filles ; ceux-ci auraient ensuite été vendus aux fins de prostitution, souvent au Pakistan, ou bien dans d'autres pays.

Une femme qui a fui Kaboul en janvier 1994 a vu des hommes armés – appartenant selon elle aux forces du général Dostom – emmener de jeunes garçons et filles :

« Un jour que j'étais chez moi en train de faire du pain, j'ai vu des hommes armés qui pénétraient dans la résidence. Certains sont descendus au sous-sol d'un immeuble, d'où ils sont ressortis avec des garçons de douze et treize ans. Les enfants criaient, mais les hommes les ont forcés à les suivre. J'ai vu cela de mes propres yeux. Je ne pouvais plus supporter tout cela, et nous avons dû partir. Mon frère et ma sœur, qui étaient étudiants, mon père, enseignant à l'université, ainsi que ma mère – nous sommes tous partis, n'ayant sur nous que nos vêtements. Nous n'avions même pas d'argent pour prendre un taxi. Il y avait des cadavres partout. Personne n'avait la possibilité d'emporter les morts, car les combats étaient incessants ».

6. Les persécutions subies par les organisations féminines

Il n'existe, à la connaissance d'Amnesty International, que deux organisations féminines afghanes qui ne soient pas affiliées à un parti politique. Les dirigeantes de ces deux mouvements sont régulièrement harcelées et menacées de mort par des groupes de moudjahidin, notamment par le Hezb-e Islami.

L'Association révolutionnaire des femmes d'Afghanistan (RAWA)

L'Association révolutionnaire des femmes d'Afghanistan (RAWA), groupe de centre-gauche ne prônant pas la violence, existe depuis plus de dix ans. Ce mouvement, qui milite en faveur des droits des femmes, met à la disposition des femmes et des enfants des services éducatifs et de santé.

L'association a développé en Afghanistan un certain nombre de programmes éducatifs et sanitaires, mais elle a dû toutefois réduire ses activités en raison des menaces qui pesaient sur elle. La plupart des programmes ont été mis en œuvre au Pakistan, dans les régions où vivent les réfugiés afghans ; ils comprennent, entre autres, plusieurs écoles bien organisées à Peshawar et à Quetta, ainsi qu'un dispensaire dans cette dernière ville. Même au Pakistan, les dirigeantes de l'association continuent d'être menacées de mort par des groupes de moudjahidin ; plusieurs d'entre elles sont d'ailleurs entrées dans la clandestinité car leur vie était en danger.

Mina Keshwar Kamal, membre fondateur de l'Association révolutionnaire des femmes d'Afghanistan (RAWA), a été assassinée en février 1987 à Quetta (Pakistan), apparemment par les membres d'un groupe de moudjahidin. D'autres dirigeantes de l'association ont été menacées de mort, et certaines ont été contraintes d'entrer dans la clandestinité.

Mina Keshwar Kamal, agent sanitaire et membre fondateur de l'association, a été assassinée en février 1987 avec deux membres de sa famille à son domicile de Quetta. Les circonstances de sa mort, ainsi que les témoignages recueillis par Amnesty International auprès de sources indépendantes, laissent à penser que ses assassins étaient probablement liés au Hezb-e Islami. Cette femme avait été menacée de mort à maintes reprises pour ses activités « contraires au djihad [guerre sainte] ». On lui reprochait apparemment ses voyages en Europe occidentale, au cours desquels elle avait publiquement dénoncé la situation des femmes afghanes, tant dans leur pays que dans les camps de réfugiés contrôlés par des groupes de moudjahidin au Pakistan. Bien que Mina Keshwar Kamal ait informé les autorités pakistanaises des menaces dont elle faisait l'objet, elle n'aurait bénéficié d'aucune protection policière.

Après la découverte des corps de cette femme et de ses proches, un certain nombre de quotidiens pakistanais liés au gouvernement ont présenté les victimes comme ayant été des agents des services secrets afghans. Les membres de l'Association révolutionnaire des femmes d'Afghanistan ont réfuté ces allégations, en réclamant l'ouverture d'une enquête et la comparution en justice des responsables. La police pakistanaise n'a apparemment rien fait. Les dirigeantes de l'association, craignant d'être assassinées par des membres de groupes islamistes ou d'être arrêtées pour des motifs politiques par la police pakistanaise, sont entrées dans la clandestinité.

En février 1989, les membres de la RAWA avaient, semble-t-il, organisé une manifestation pour protester contre le fait que la police pakistanaise ne protégeait pas les dirigeantes de l'association, et pour attirer l'attention sur les difficultés rencontrées par les femmes hostiles tant au gouvernement de Kaboul qu'aux groupes de moudjahidin. Elles voulaient en outre faire pression sur les autorités pakistanaises pour que celles-ci traduisent en justice les responsables de l'assassinat de Mina Keshwar Kamal et de deux membres de sa famille. Toutefois, avant la manifestation, des policiers ont fait une descente au domicile de plusieurs dirigeantes de la RAWA à Quetta, apparemment à l'instigation du Hezb-e Islami et d'autres groupes de moudjahidin. La manifestation aurait alors été annulée.

Fin 1994, une militante de la RAWA a exposé aux représentants d'Amnesty International les problèmes rencontrés par son association :

« Nous luttons pour améliorer la situation des femmes afghanes au Pakistan. Nous sommes menacées, nous recevons des lettres de menace. On nous empêche de dispenser aux femmes afghanes l'éducation dont elles ont tant besoin. Nous ne pouvons même pas faire prendre conscience aux femmes de leurs droits. Des groupes de la Jeunesse islamique sont affiliés au parti de Gulbuddin Hekmatyar [Hezb-e Islami]. Ce dernier a averti les femmes qu'elles ne devaient pas se rendre dans les lieux publics, et qu'elles devaient porter la tenue vestimentaire islamique. Les membres de la

Jeunesse islamique interpellent les jeunes afghanes qu'ils voient dans la rue en leur demandant pourquoi elles ne sont pas chez elles. Il existe par exemple à Islamabad des cliniques qui soignent gratuitement les femmes afghanes. Mais les membres de ce groupe empêchent les femmes de s'y rendre, arguant qu'une femme afghane ne peut être soignée par un médecin homme. Nous ne pouvons pas diffuser nos publications ni nos cassettes éducatives ; un magasin qui décide de les mettre en vente s'expose à de graves difficultés. Les membres de la Jeunesse islamique emportent le matériel et créent de graves ennuis aux commerçants. Certains ont été menacés de mort s'ils continuaient à vendre nos publications. La police pakistanaise ne se montre guère disposée à intervenir pour faire cesser ces atrocités ».

Le Conseil des femmes afghanes

Le Conseil des femmes afghanes, fondé à la mi-93, est dirigé par Fatima Gilani. Il regroupe uniquement des femmes afghanes, dont des médecins, des enseignantes et des chargées de cours à l'université. Ce mouvement a pour objectif de mettre des services éducatifs et de santé à la disposition des femmes et des enfants afghans réfugiés. Il s'efforce également de donner aux femmes afghanes une formation sur leurs droits dans le cadre des traditions culturelles et religieuses de l'Afghanistan. Cette association gère une école bien organisée et un centre de protection maternelle et infantile à Peshawar, Pakistan, en même temps qu'un hôpital et une clinique à Kaboul. Ses dirigeantes ont également été menacées par certains groupes de moudjahidin.

7. Les réfugiés et les personnes déplacées

Des centaines de milliers de femmes afghanes ont fui leurs maisons avec leur famille pour, dans la grande majorité des cas, tenter de trouver refuge au Pakistan. Après avoir traversé de terribles épreuves et subi toutes sortes d'exactions, ces femmes ont trouvé des camps de réfugiés dramatiquement sous-équipés, où bon nombre d'entre elles ne sont toujours pas en sécurité. Beaucoup ont affirmé qu'elles avaient été fréquemment interrompues dans leur fuite en raison de leur identité ethnique. Elles ont ainsi été contraintes de verser de l'argent aux hommes de la Shura-e Nazar ; ces derniers stoppaient les voitures à proximité de Kaboul et obligeaient tout passager qui leur semblait d'ethnie pachtoune à descendre du véhicule. Il semble que certains gardes armés recherchaient aussi les Hazaras. Quant à ceux qui tenaient les barrages du Hezb-e Islami, ils étaient à la recherche de Tadjiks et d'Ouzbeks, qu'ils forçaient à descendre de voiture.

Une jeune réfugiée afghane arrivant dans le camp de Naser Bagh à Peshawar (Pakistan), à la mi-93. De nombreuses familles ont été victimes d'exactions et ont enduré de terribles souffrances pendant leur fuite vers le Pakistan. Un certain nombre de femmes ont été arrêtées par différents groupes armés afghans qui leur ont infligé des sévices sexuels. Celles qui ne disposaient pas de l'argent nécessaire pour soudoyer les gardes-frontière, ou qui appartenaient à certains groupes ethniques particuliers, ont été contraintes de franchir des cols de montagne, la nuit, par un froid glacial.

Une Afghane arrivée récemment dans un camp de réfugiés au Pakistan.

La plupart des familles ont affirmé qu'elles avaient dû payer pour passer d'un territoire à l'autre, quelles qu'aient pu être leurs propres convictions politiques :

« Avant d'arriver à Torkham [poste-frontière pakistanaise], nous avons passé un poste de contrôle de la Shura-e Nazar, puis un barrage de Yunus Khales [chef d'un groupe de moudjahidin]. Tous nous ont réclamé de l'argent. Nous leur avons donné de l'argent et des objets de valeur pour pouvoir passer. Il a fallu ensuite payer les fonctionnaires pakistanaise à Torkham, lesquels nous ont laissé passer par le col de la montagne. Nous avons dû porter toutes nos affaires sur le dos. Le trajet nous a pris deux ou

trois heures ».

Il est arrivé que des hommes armés arrêtent des femmes pour extorquer de l'argent aux hommes de leur famille. C'est ainsi qu'une famille qui quittait Kaboul en passant par Khairkhana a été sommée, à un barrage non loin de Samarkhel, de descendre de voiture :

« Les moudjahidin appartenaient au parti de Maulavi Khales. Ils ont déclaré que les femmes ne pouvaient pas partir, et que seuls les hommes pouvaient passer. Bien entendu, nos hommes ne sont pas partis seuls. Nous savions que les gardes voulaient de l'argent ; nous leur en avons donné beaucoup et nous avons été autorisées à poursuivre notre route avec nos hommes. Nous avons dû passer un certain nombre de postes de contrôle avant d'arriver à Torkham. Les soldats pakistanais nous ont demandé beaucoup d'argent, et nous avons été autorisés à passer par la grille ».

Des réfugiés ont affirmé aux représentants d'Amnesty International que les moudjahidin qui contrôlent les postes situés à proximité de la frontière pakistanaise considèrent les habitants de Kaboul comme des « athées », et qu'ils les battent, voire les tuent, si ces derniers ne peuvent s'acquitter de la somme exigée. Une femme a déclaré que les non-Pachtounes rencontraient plus de difficultés que les autres pour passer la frontière pakistanaise :

« Mon frère avait deux filles très jeunes et nous avons peur qu'elles ne soient enlevées : nous sommes donc partis pour le Pakistan. Nous avons fait une partie du chemin à pied et une partie en voiture. Quand nous sommes arrivés à la frontière de Torkham, les policiers pakistanais nous ont demandé de l'argent. C'est plus facile pour les Afghans qui parlent pachto ; mais ceux qui parlent le dari ne sont pas bien accueillis et sont souvent brutalisés par les soldats pakistanais ».

À Torkham, il semble que les réfugiés se voyaient réclamer par les soldats pakistanais des sommes plus importantes pour passer la grille du poste-frontière que pour emprunter, de nuit, le chemin de montagne. La plupart des familles ont déclaré qu'elles n'avaient eu d'autres ressources que de passer par le col, un trajet dangereux et éprouvant effectué de nuit par des femmes et des enfants affamés, souffrant souvent de blessures ou de traumatismes.

Une fois arrivées dans les camps de réfugiés en Afghanistan ou au Pakistan, les femmes ne sont pas pour autant en sécurité. La plupart des camps situés au Pakistan sont contrôlés par l'une ou l'autre des factions en guerre, et des femmes y ont été agressées, notamment celles qui ne sont pas accompagnées par des hommes. Elles se voient souvent écartées des distributions de nourriture si elles refusent d'avoir des relations sexuelles avec les représentants des moudjahidin.

Des organisations non gouvernementales proposent dans certains camps des formations professionnelles ou des programmes de planification familiale et sanitaire. La plupart des femmes afghanes y sont favorables, mais les Djihadi (islamistes) interviennent souvent pour entraver les activités des organisations, qu'ils jugent contraires à l'islam.

8. Les traumatismes résultant des brutalités

Des mères ont été forcées d'assister au viol de leurs filles adolescentes, des fillettes ont vu leurs parents battus et tués. Des milliers de femmes ont assisté, impuissantes, à la destruction de leur maison, aux brutalités subies par des êtres chers. Des centaines de milliers de femmes accompagnées de leurs enfants ont accompli des voyages éprouvants, empruntant des cols de montagne dangereux, par un froid glacial, pour ne trouver à l'arrivée, au poste-frontière et dans les camps de réfugiés, que de nouvelles souffrances. Il n'est pas surprenant que bon nombre d'entre elles soient traumatisées, et qu'elles aient grand besoin d'un soutien approprié à leur état.

Kaboul, fin 1994 : des femmes hurlent leur douleur alors qu'on tente de les empêcher d'assister à un enterrement. @ Seamus Murphy.

Une femme ayant quitté l'Afghanistan au début de 1994 a été témoin à Shindand d'une série de violations des droits fondamentaux perpétrées à l'encontre de sa famille. Son frère a notamment été tué par des moudjahidin. Cette femme a fait le récit suivant :

« Un soir, j'étais à la maison avec ma mère, ma sœur de dix ans, mon frère de neuf ans et mon beau-père. Des hommes armés ont attaqué notre maison. Ils étaient sur le toit ; mon frère a alors pris la lampe pour aller voir ce qui se passait. Ils lui ont tiré dessus quand il est arrivé sur le toit, et il s'est enfui en courant. Mon beau-père est allé voir ce qui se passait ; il a vu les hommes, mais au lieu de monter sur le toit, il a sauté dans le jardin voisin. Il n'est pas revenu à la maison. Les hommes armés sont entrés dans la maison – il s'agissait de moudjahidin. Ils nous ont demandé nos clés. Nous n'avions pas le choix. Puis ils nous ont battus, ils ont battu toutes les personnes présentes dans la maison. Ils ont ensuite pris tout ce qui nous appartenait. Entre temps, mon frère était allé sur la place pour informer les gens de ce qui se passait, mais les hommes armés l'ont vu et ils l'ont abattu à l'entrée de la place ».

Une femme réfugiée au Pakistan a raconté aux représentants d'Amnesty International les nombreuses exactions dont elle a été témoin dans sa ville natale de Farah :

« Une nuit, il y a cinq mois environ [juin 1994], des hommes armés sont venus chez nous [à Farah]. Ils étaient six ou sept. Ils nous ont poussés dans un coin de la pièce et se sont emparés de mon mari. Ils l'ont battu sauvagement en lui reprochant d'enseigner à des jeunes filles, dans l'école du village. Nous les avons tous suppliés de cesser, mais ils n'en ont pas tenu compte. Puis ils l'ont mis debout en face de moi et de nos quatre jeunes enfants. L'un d'entre eux a pointé sa kalachnikov vers le cœur de mon mari et il l'a abattu. L'homme a ensuite dit qu'il allait rester dans la maison et m'épouser.

« Le lendemain, j'ai parlé avec ma belle-mère et nous avons décidé de fuir. Nous n'avions pas d'argent et nous avons dû faire à pied la plus grande partie du trajet depuis Farah. C'était très difficile, avec quatre enfants en bas âge. À chaque barrage, on nous réclamait de l'argent ; ma belle-mère pleurait et les suppliait de nous laisser passer. On nous a encore demandé de l'argent à la frontière pakistanaise, et il nous a fallu plusieurs jours pour trouver un moyen d'entrer au Pakistan ».

Une femme a relaté l'enlèvement de son cousin en 1994 dans un village isolé de la province de Farah :

« Des hommes armés du parti de Gulbuddin Hekmatyar se sont rendus chez mon oncle, dans un village de la province de Farah. Il était près de minuit. Comme mon oncle n'avait pas d'argent à leur donner, ils ont emmené son fils qui avait vingt-deux ans. On a retrouvé son corps criblé de balles sous un pont, vingt-cinq jours plus tard ».

Plusieurs réfugiés afghans ont évoqué le sort tragique d'une jeune femme qui vivait au début de 1994 dans le quartier de Shahrara, à Kaboul :

« Son mari avait été tué lors d'un bombardement. Elle avait trois enfants âgés de deux à neuf ans. Un jour, elle les a laissés à la maison pour aller chercher de la nourriture. Deux moudjahidin l'ont arrêtée dans la rue et l'ont emmenée dans une maison qui leur servait de quartier général. Vingt-deux hommes l'ont violée pendant trois jours avant de la laisser partir. Quand elle est arrivée chez elle, ses trois enfants étaient morts de froid. Elle a perdu la tête, et vit à présent à Peshawar ».

Une autre femme a décrit les tirs d'artillerie et les combats acharnés qui se sont déroulés au début de 1994 dans le quartier résidentiel de Bibi Mahru, à Kaboul :

« J'étais chez ma fille quand les combats et les bombardements ont commencé. Nous ne savions que faire, mais nous ne pouvions pas rester dans les maisons. Nous avons dû nous réfugier dans le sous-sol d'un hôpital où il n'y avait pas de toilettes. Ma fille avait quatre enfants, il n'y avait rien à manger. Nous sommes restés là pendant cinq jours. Nous n'étions pas des combattants mais nous ne pouvions pas quitter le sous-sol. Ma petite-fille âgée de six ans était gravement malade, elle est morte dans les bras de ma fille ».

Un couple qui s'est réfugié au Pakistan a raconté qu'au début de 1994, leur quartier avait soudain été la cible de tirs d'artillerie. Ils avaient emmené leur plus jeune enfant dans le sous-sol de l'immeuble sans avoir le temps de prendre leurs deux autres enfants. Quand ils étaient remontés pendant une brève accalmie, ils avaient trouvé le corps des deux enfants enfoncé dans le sol par l'effet de souffle d'une bombe. La mère a déclaré :

« J'ai dit aux gens de les enterrer sur place car je ne savais pas ce que l'on pourrait retirer de ce trou ».

Une femme chargée de cours à l'université a raconté qu'elle avait été réveillée le 1^{er} janvier 1994 par des tirs d'artillerie :

« Les combats avaient commencé brusquement, et ils ne s'arrêtaient plus. Des hommes qui avaient pris position au sommet d'immeubles situés plus loin tiraient des roquettes en direction de nos habitations. Une roquette a atteint notre maison ; nous ne pouvions pas partir à cause des combats. Pendant les premiers jours, des hommes armés venaient sans cesse nous demander de les laisser entrer, mais nous refusions. Ils disaient qu'ils allaient briser la porte mais ils ne l'ont pas fait. Nous sommes descendus au sous-sol, où nous avons passé une semaine environ. À chaque fois que nous remontions, nous ne restions qu'une dizaine de minutes pour préparer à manger dans la cuisine, puis nous redescendions au sous-sol. C'était l'enfer ».

9. Les droits des femmes sont violés en toute impunité

La Constitution afghane, qui garantissait les droits fondamentaux des femmes, a été suspendue en avril 1992 quand les groupes de moudjahidin ont pris le pouvoir à Kaboul. Les chefs de guerre n'ont tenu aucun compte du système juridique existant, et tout l'appareil judiciaire a été en grande partie démantelé. Les auteurs de violations des droits de l'homme et d'exactions bénéficient donc d'une quasi-impunité.

Les chefs de guerre ont assumé les fonctions de juges dans plusieurs provinces ; dans d'autres endroits, ces fonctions sont exercées par des membres du clergé musulman ou par des shuras (conseils des anciens) locales. Dans certaines de ces provinces se sont déroulés des procès qui ne respectaient pas les normes internationales en matière d'équité. Des peines comme la lapidation ou la flagellation en public auraient été prononcées à ces occasions. Amnesty International s'oppose à de tels châtements, qu'elle estime être des traitements cruels, inhumains et dégradants.

Une famille qui a quitté Kaboul pour Djalalabad en mai 1993 a raconté aux délégués de l'Organisation qu'elle avait assisté à une lapidation :

« À Sarobi, nous avons vu beaucoup de monde sur les berges de la rivière. Des gens nous ont dit qu'on était en train de lapider une femme au bord de la rivière. Nous nous sommes approchés, et j'ai vu qu'on lui jetait des pierres. Apparemment, cette femme avait été mariée à un commandant du Hezb-e Islami qui avait disparu, et dont on était resté sans nouvelles pendant huit ans. Le père de cette femme avait autorisé cette dernière à se remarier, mais le commandant était revenu et avait appris ce qui s'était passé. Il avait dit à ses hommes de trouver la femme et de la lapider ».

Quelques chefs de guerre auraient pris des mesures concernant les plaintes formulées à propos des exactions commises par leurs troupes. La majorité d'entre eux ne prêtent toutefois aucune attention à de telles plaintes.

Une femme a déclaré aux représentants d'Amnesty International qu'en avril et en mai 1994, dans le quartier de Karte Nau à Kaboul, les forces du Hezb-e Islami alliées à celles du Hezb-e Wahdat avaient attaqué les maisons des Panshiris (habitants de la vallée du Panshir) :

« Ils ont violé beaucoup de femmes. Je connais une femme de soixante ans qui a été violée. Elle est allée voir le commandant le plus important du Hezb-e Islami pour se plaindre, mais celui-ci ne lui a accordé aucune attention ».

Conclusions et recommandations

Les femmes sont les principales victimes de la crise persistante des droits de l'homme en Afghanistan. Elles sont tuées ou estropiées à la suite de tirs d'artillerie qui semblent viser délibérément les civils. Elles sont les cibles d'assassinats, d'enlèvements et de viols. Ces atrocités sont commises en toute impunité par les forces gouvernementales et les groupes politiques armés, qui sont prêts à terroriser la population civile pour asseoir leur pouvoir et renforcer leurs positions. Les chefs des groupes politiques armés ont pu, quand ils le souhaitaient, libérer des civils capturés et empêcher des homicides arbitraires, entre autres exactions ; pourtant, ils ont choisi dans la plupart des cas de n'en rien faire.

Tout en affirmant fréquemment qu'ils veulent « rétablir » les normes religieuses, ethniques et humanitaires, les combattants des différentes factions n'ont cessé de se livrer à des violations massives des droits fondamentaux et à des pillages. Même des groupes non violents comme les organisations féminines sont systématiquement attaqués. Les auteurs de ces agissements prétendent parfois être motivés par des principes religieux, mais en réalité ces actes s'inscrivent dans les efforts des factions en guerre pour contrôler les civils et les intimider.

Le désastre humanitaire que connaît l'Afghanistan exige une action immédiate. La multiplication des exactions demeurées impunies réduit à néant tout espoir de voir se créer un environnement favorable dans lequel les droits de l'homme seront durablement respectés. Amnesty International appelle toutes les parties au conflit à mettre un terme aux atrocités perpétrées à l'encontre des civils et à promouvoir le respect des droits de l'homme.

L'Organisation exhorte par ailleurs la communauté internationale à réagir. Depuis plus de dix ans, bon nombre de pays ont fourni des quantités considérables d'armes meurtrières et d'équipements militaires aux forces gouvernementales afghanes, ainsi qu'aux groupes armés qui les combattent. Ces armes servent désormais à tuer et à blesser des civils non armés, pour la plupart des femmes et des enfants. Amnesty International appelle la communauté internationale à trouver des solutions efficaces et à les mettre en œuvre de façon à faire cesser les souffrances effroyables de la population afghane.

Amnesty International prie instamment le gouvernement de transition de :

rs'engager publiquement à sauvegarder les droits fondamentaux des femmes ;

veiller à ce que les forces gouvernementales et les groupes armés qui leur sont alliés ne puissent se livrer à des violations des droits de l'homme, notamment des homicides arbitraires et des actes de torture ;

prendre des mesures spéciales en vue d'empêcher les viols dans le cadre du conflit armé, ainsi que les sévices sexuels infligés aux femmes et aux jeunes filles ;

ordonner des enquêtes exhaustives et impartiales sur toutes les informations faisant état d'homicides délibérés et arbitraires, de viols et d'actes de torture ; déférer les coupables à la justice et accorder une compensation adéquate aux proches des victimes, notamment une indemnité financière et des soins médicaux appropriés ;

veiller à ce que les forces gouvernementales ne se rendent pas complices des exactions commises par les groupes politiques armés et ne soutiennent pas ces derniers en usant de moyens susceptibles de favoriser les atteintes aux droits de l'homme ;
faire clairement savoir que le fait de tuer, d'enlever ou de torturer des femmes en vue de punir leurs proches ou de faire pression sur eux ne sera pas toléré ; amener les auteurs de tels agissements à répondre de leurs actes ;
abolir toutes les formes de peines cruelles, inhumaines et dégradantes, dont la peine de mort, la flagellation et la lapidation ;
abolir toute législation qui établit une différence de traitement entre les hommes et les femmes et permet que les droits fondamentaux des femmes soient violés ;
garantir que les militantes et les organisations non gouvernementales qui œuvrent pacifiquement pour la promotion des droits des femmes et pour leur respect bénéficient de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) ;
reconnaître que la discrimination instituée par la loi et par la pratique envers les femmes et les jeunes filles est un des principaux facteurs qui contribuent à l'extension des atteintes aux droits fondamentaux telles que le viol et les sévices sexuels, et autres formes de torture ; mettre en œuvre un plan d'action pour lutter contre cette discrimination.

Amnesty International

Il prie instamment les chefs de tous les groupes politiques armés qui participent au conflit en Afghanistan de :

prendre immédiatement des mesures en vue de sauvegarder les droits fondamentaux des femmes ;
respecter les normes humanitaires minimales telles qu'elles sont énoncées dans les Conventions de Genève, ce qui implique notamment de traiter humainement les civils et d'empêcher les homicides délibérés et arbitraires, les actes de torture (dont le viol), les mauvais traitements et les prises d'otages ;
empêcher leurs troupes de commettre des exactions (telles qu'homicides délibérés et arbitraires, viols et autres formes de torture, sévices sexuels, arrestations politiques, etc) ;
reinstaurer un contrôle hiérarchique très strict sur leurs troupes, et faire en sorte que toute personne qui, sous leur commandement, commet ou cautionne des exactions réponde de ses actes.

Amnesty International prie instamment la communauté internationale de :

faire clairement savoir aux factions en guerre en Afghanistan que les gouvernements ne fermeront pas les yeux sur les violations des droits fondamentaux des femmes et des autres civils
veiller à ce qu'aucun équipement militaire et aucun entraînement ne soient fournis aux factions afghanes sans la garantie qu'ils ne seront pas utilisés pour commettre des violations des droits de l'homme ;
veiller à ce que les normes énoncées dans les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et au droit humanitaire, et qui visent à protéger les droits des femmes, soient respectées en Afghanistan. Les femmes qui luttent actuellement pour promouvoir le développement, l'égalité et la paix en Afghanistan risquent l'emprisonnement, la torture et d'autres violations de leurs droits fondamentaux ;
s'engager publiquement à faire en sorte que les organismes intergouvernementaux chargés d'étudier les violations des droits des femmes – notamment la Commission des droits de l'homme des Nations unies et le rapporteur spécial sur les violences contre les femmes, la Commission des Nations unies sur le statut des femmes et le Comité sur l'élimination de la discrimination contre les femmes – disposent de ressources suffisantes pour mener à bien leur mission ;
soutenir en Afghanistan des programmes d'éducation et de formation destinés à promouvoir les droits des femmes en tant que droits fondamentaux.

En outre, Amnesty International prie instamment :

le secrétaire général des Nations unies de veiller à ce que les recommandations émanant des organismes internationaux de défense des droits de l'homme, notamment celles émises par le rapporteur spécial sur l'Afghanistan, soient mises en œuvre ;
les membres d'autres organisations intergouvernementales comme l'Organisation de la conférence islamique (OCI) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), de dénoncer la situation des droits de l'homme en Afghanistan et d'intervenir activement pour tenter de mettre un terme aux atrocités ;

rtous les gouvernements, notamment ceux du Pakistan et de l'Iran, de respecter pleinement les droits des réfugiés afghans et de leur accorder une protection adéquate, tant aux postes-frontière que dans les camps de réfugiés. Les gouvernements devraient veiller à assurer la sécurité et l'intégrité physique des femmes en prenant immédiatement des mesures pour empêcher le recours à la torture, notamment les viols, et toutes les formes de sévices sexuels et d'exploitation comme le fait d'exiger des relations sexuelles en échange de denrées de base.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International Afghanistan: Women in Afghanistan: A human rights catastrophe. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mai 1995.

Pour toute information complémentaire veuillez vous adresser à :